

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

Destinataire

- Récépissé de DT
- Récépissé de DICT
- Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : MAIRIE
 Complément d'adresse :
 Numéro / Voie : 61, rue de la République
 Lieu-dit / BP : Vadalle
 Code Postal / Commune : 16,5,6,0 AUSSAC-VADALLE
 Pays :

N° consultation du téléservice : 2,0,1,3,1,0,2,9,0,2,6,6,7,D
 Référence de l'exploitant : _____
 N° d'affaire du déclarant : ANG301800
 Date de réception de la déclaration : 04 / 11 / 2013
 Commune où sont prévus les travaux : Aussac-Vadalle

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : INEO INFRACOM -ANAIS
 Personne à contacter : DUPUIS Fabienne
 Numéro / Voie : ZE de la Touche La Pigeardière
 Lieu-dit / BP : _____
 Code Postal / Commune : 16,5,6,0 ANAIS Cédex 09
 Tél. : 0,5|4,5|9,2|1,7|8,6 Fax : 0,5|4,5|3,8|8,9|5,4

Eléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : 10 m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe).
 Catégorie de réseaux/ouvrages (voir liste des catégories au verso) : _____

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
 Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____
 NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- | Les plans de localisation sont joints | Références : | Echelle : | Date d'édition : | Sensible : | Profondeur mini : |
|--|--------------|-----------|--------------------|--------------------------|-------------------|
| NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. | _____ | _____ | ____ / ____ / ____ | <input type="checkbox"/> | ____ cm |
| | _____ | _____ | ____ / ____ / ____ | <input type="checkbox"/> | ____ cm |
| | _____ | _____ | ____ / ____ / ____ | <input type="checkbox"/> | ____ cm |
| <input type="checkbox"/> Réunion sur chantier pour réaliser la localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : _____ à _____ h | _____ | _____ | ____ / ____ / ____ | | |
| <input type="checkbox"/> Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage. | _____ | _____ | ____ / ____ / ____ | | |
| <input type="checkbox"/> (cas d'un récépissé de DT) Les plans de localisation ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir. | _____ | _____ | ____ / ____ / ____ | | |
| <input type="checkbox"/> Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurements sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints. | _____ | _____ | ____ / ____ / ____ | | |

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est possible impossible
 Précisez les mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0,6|1,3|2,5|4,4|5,0

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : ERDOGAN Sabrian
 Désignation du service : Secrétariat de mairie
 Tél. : 0,5|4,5|2,0|6,1|6,0

Signataire

Nom : LIOT Gérard
 Signature :
 Date : 04 / 11 / 2013 Nbre de pièces jointes, y compris les plans : _____